

RAPPORT DES ACTIVITÉS 2015

INTRODUCTION

Prévenir la torture impose une évolution des mentalités. L'ACAT Canada contribue à la réflexion sur les causes et les conséquences de la torture et à la création d'un environnement favorable au respect de la dignité des personnes. Aujourd'hui, une centaine de pays sont encore tortionnaires. Les textes internationaux sont pourtant clairs et sans ambiguïté : le recours à la torture et aux traitements cruels, inhumains et dégradants sont interdits en toutes circonstances. Aucune exception ne peut être invoquée. Aucun gouvernement ne devrait ordonner ou justifier la torture.

Le présent rapport annuel des activités en 2015 témoigne des moyens qui ont été déployés par l'ACAT Canada pour cheminer vers l'abolition de la torture. Premièrement, notre président présente un sommaire de l'année. Ensuite, nous pouvons lire le bilan des activités du Groupe ACAT de la région de Québec et du Comité

Solidarité-Prière. Ce dernier a produit des schémas de réflexion qui sont très populaires si on considère les statistiques de fréquentation du site web. Nous pouvons affirmer que l'ACAT Canada occupe un créneau exceptionnel en ce qui concerne la prière et la réflexion spirituelle. Nous poursuivons avec les activités du Comité des interventions. Ces interventions constituent le cœur de notre mission. Le temps étant venu de grandir, nous terminons avec un appel à recruter des personnes bénévoles intéressées à joindre l'ACAT Canada pour l'élaboration d'interventions. En conclusion, nous présentons nos priorités pour un plan d'action 2016.

Sans la participation des bénévoles au sein des comités, l'organisme ne se serait jamais relevé de ses cendres suite à la période de dormance de 2014. Nous remercions du fond du cœur toutes les personnes qui ont contribué gracieusement aux réalisations de l'ACAT Canada en 2015.

RAPPORT DU PRÉSIDENT DE L'ACAT CANADA

Depuis notre assemblée générale d'octobre 2014, la dynamique a beaucoup changé au sein du conseil d'administration (CA) et dans les rapports avec les membres. L'Assemblée générale avait demandé à ce

qu'une autre personne soit recrutée pour assurer le fonctionnement du secrétariat dès que les moyens le permettraient. Nos finances se sont améliorées plus rapidement que prévu et nous avons donc embauché

Mme Nancy Labonté qui s'est mise à la tâche au printemps 2015.

Depuis qu'elle est entrée en fonction (cela fait environ 500 heures de travail), notre coordonnatrice a suivi les priorités définies par le CA, soit les aspects administratifs, la gestion des relations avec les membres et les donateurs. Elle devait aussi assurer le suivi des bénévoles, des stagiaires et des moyens de communication (refonte du site web, animation du réseau social Facebook, publication du Bulletin). Elle collabore pleinement avec le Conseil d'administration et le Comité des interventions. Cette collaboration a permis de faire un travail remarquable dans l'amélioration du fonctionnement de l'ACAT, la gestion des finances, la rédaction des appels à l'action, la mise en valeur des schémas de prière et de réflexion et la révision de textes.

L'équipe du comité des interventions était composée de 3 personnes auxquelles se sont ajoutés 2 stagiaires. Il faut aussi souligner l'apport du groupe de la région de Québec pour ce qui est du développement du contenu spirituel.

Pour la dernière année, près de 2000 heures de temps de travail de ressources humaines (salariées et bénévoles) ont été utilisées comme suit : 25% pour les tâches administratives, 55% pour les activités de bienfaisance (appels à l'action, Bulletins, schémas de réflexion, etc.) et 20% pour les activités de financement.

Au cours l'année 2015, nous avons réalisé une collecte de fonds au mois de mai et une campagne de renouvellement des adhésions des membres au mois d'octobre. Ces activités nous ont permis de collecter, en tout, près de 45 000 \$.

Pour l'année écoulée, nous avons mené nos activités surtout durant les derniers mois de l'année. L'année 2015 a donc été une année charnière. Nous avons connu quelques mois d'inactivité que nous avons mis à profit pour reconstruire petit à petit le fonctionnement de notre organisation avec des ressources financières réduites. L'ACAT Canada a fait preuve de résilience, mais également l'organisme a beaucoup amélioré ses rapports avec ses membres et bénévoles.

Raphaël Lambal, président de l'ACAT Canada

ACTIVITÉS DU GROUPE ACAT DE LA RÉGION DE QUÉBEC ET DU COMITÉ SOLIDARITÉ-PRIÈRE

Le groupe de Québec de l'ACAT a réuni de cinq à sept participantes et participants lors de ses rencontres saisonnières. Le groupe s'est effectivement réuni quatre fois en 2015, même fréquence que par les années précédentes.

En règle générale, un format constant de rencontre est utilisé : de 10h30 à midi, sur semaine, où la prière et les échanges informels occupent une place importante. La petite taille du groupe est propice à la spontanéité des échanges et la rencontre se termine par le dîner pris en commun.

Nous produisons un aide-mémoire de nos rencontres, à la fois pour en effectuer les suivis, mais également pour informer le secrétariat national à Montréal de nos activités et de nos préoccupations.

Quatre membres du groupe sont de plus engagés à rédiger les schémas de prière de l'ACAT pour un an, prenant ainsi la relève du groupe de Montréal. Cet engagement prendra fin en juin 2016 et la situation sera alors réévaluée. Si l'obligation de résultat de production rapide de ces schémas est exigeante, la mise en page

présente aussi des défis réels compte tenu du temps disponible pour cette tâche.

Par ailleurs, certains essais de rédaction de fiches d'information ont été amorcés afin de combler un vide perçu ainsi que pour répondre à une demande d'explication publique de la mission, du rôle et des réalisations tangibles et chiffrées de l'ACAT Canada. Pour l'instant, les résultats ne sont pas concluants. Pourtant, au sein de la population, demeure toujours présent le

besoin de mieux comprendre l'ACAT. La documentation diffusée par l'ACAT France et la FIACAT est substantielle, voire énorme, mais il y aurait un besoin de synthèse et de compilation.

Finalement, pour la Nuit des Veilleurs du mois de juin 2015, le groupe de Québec a optimisé ses ressources en puisant au modèle produit par l'ACAT France. Ce sera vraisemblablement le cas pour le schéma d'été 2016.

Joseph Marc Laforest, pour le groupe de Québec

ACTIVITÉS DU COMITÉ DES INTERVENTIONS

En 2015, durant le mandat de 9 mois de la nouvelle coordonnatrice, l'ACAT Canada a proposé 5 appels à l'action accompagnés d'une explication de la situation concernant le Canada, le Mexique, l'Ouzbékistan, l'Arabie, la Corée du Nord et le Burundi, dont 4 par Bulletin et deux par courriel. Approximativement 200 heures de bénévolat ont été nécessaires pour accomplir ce travail ainsi que les autres tâches des membres du comité.

Le Comité a été enrichi du travail de 2 stagiaires pour le trimestre d'automne. Conseillés et accompagnés par les membres du comité, ils ont pu contribuer à l'élaboration des actions proposées cette année et améliorer leurs connaissances sur différentes problématiques de droit international relatif aux droits humains. De plus, les bénévoles ont eu l'opportunité de participer activement aux actions de l'organisme en rédigeant des lettres destinées à des représentants de pays de leur choix, demandant à des comportements qui s'apparentent à des actes de torture et de prendre des mesures appropriées. Ainsi les bénévoles ont bénéficié des conseils des membres du comité quant à la manière de formuler des interventions.

Le Comité a produit des articles éducatifs sur différentes facettes relatives à la problématique de la torture. Ces

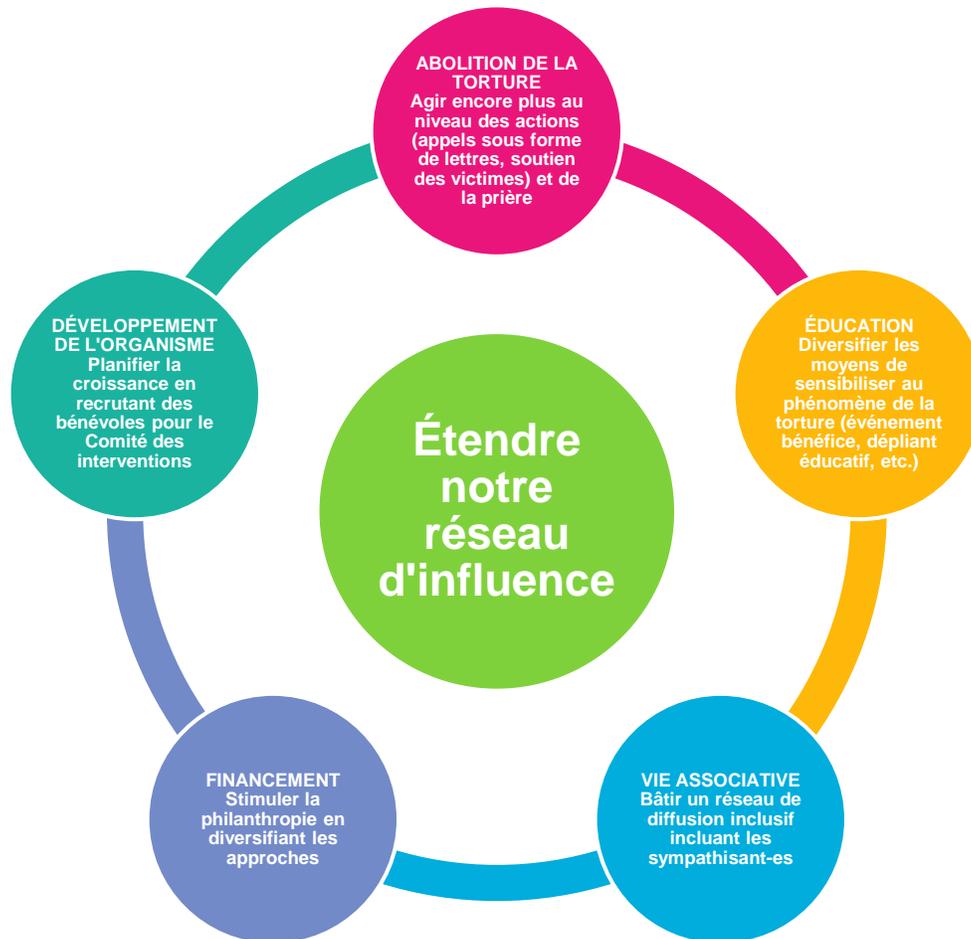
articles ont été rédigés dans le but d'offrir de nouvelles perspectives répondant ainsi à l'objectif caritatif de l'ACAT : former la population sur le droit encadrant l'interdiction de la torture. À cet effet, sur le site et la page Facebook de l'ACAT ont été publiées diverses informations relatives à l'état des droits humains, eu égard à la torture, dans de nombreux pays.

Enfin, le Comité a développé un guide spécifique, constitué de plusieurs documents, destiné à la formation de ses bénévoles. Le guide est conçu pour assurer la compréhension de la mission de l'organisme et du comité lui-même ainsi que pour servir de modèle et de source permettant de concevoir des actions pertinentes et justifiées en droit.

Pour terminer, le Comité lance un appel pressant pour un renfort de ses capacités. Nous cherchons de nouvelles personnes bénévoles qui permettront de développer non seulement le nombre des actions, mais surtout d'en assurer le suivi, d'ouvrir des partenariats, d'agir sur de nouvelles thématiques, ou sur de nouveaux pays dont le Canada.

Danny Latour et Catherine Malécot

PRIORITÉS POUR UN PLAN D'ACTION 2016 À L'ACAT CANADA



COMPOSITION DE L'ACAT CANADA EN 2015

<p>Conseil d'administration</p> <p>Raphaël Lambal, président Jean Paré, vice-président Michel Tregouët, secrétaire Ronald Albert, trésorier Normand Breault, administrateur Danny Latour, administrateur Catherine Malécot, administratrice Nancy Labonté, coordonnatrice</p>	<p>Comité des interventions</p> <p>Danny Latour Catherine Malécot Nancy Labonté</p> <p>Équipe des stagiaires</p> <p>Anthonia Fanokoa Rali Jamali</p>	<p>Comité Solidarité-Prière</p> <p>François Delorme Denis Fortin Roger Labbé Joseph Marc Laforest</p> <p>Merci aussi aux bénévoles</p> <p>Marthe Moreau Pétronie Thomassinie</p>
--	--	--

En tant qu'organisme œcuménique engagé dans la lutte contre la torture, ACAT Canada est membre de la Fédération internationale de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (FIACAT) ayant un statut consultatif auprès de l'Organisation des Nations Unies (ONU) : www.fiacat.org